



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9092^e séance

Mercredi 13 juillet 2022, à 10 h 15

New York

Provisoire

Président : M. Costa Filho (Brésil)

Membres :

| | |
|---|---------------------------------|
| Albanie | M. Hoxha |
| Chine | M. Dai Bing |
| Émirats arabes unis | M. Abushahab |
| États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| Fédération de Russie | M. Polyanskiy |
| France | M. de Rivière |
| Gabon | M ^{me} Koumby Missambo |
| Ghana | M ^{me} Oppong-Ntiri |
| Inde | M. Mathur |
| Irlande | M. Gallagher |
| Kenya | M. Ndung'u |
| Mexique | M. de la Fuente Ramírez |
| Norvège | M ^{me} Juul |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Eckersley |

Ordre du jour

La situation en Libye

Lettre datée du 24 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité (S/2022/427)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Lettre datée du 24 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 (2011) (S/2022/427)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/548, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/427, qui contient le texte d'une

lettre datée du 24 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé en application de la résolution 1973 (2011).

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Fédération de Russie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2644 (2022).

La séance est levée à 10 h 20.